

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24/04/2026

Présents : MMES et MM. Thierry DOMINIQUE, Vicky RATNIK, Sacha GUISEZ, Michel NICOLAS, Ilse DIJKMEIJER, Geoffrey ANDRIVON, Amandine THEVENET, Sophie RIU.

Absents excusés : MMES et M. Corinne NAJIM (procuration à Thierry DOMINIQUE), Annie BUSANCIC-MERCIER (procuration à Vicky RATNIK), Frédéric ROUSCOFF.

Secrétaire de séance : Mme Vicky RATNIK a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 20/04/2026

➤ AFFECTATION DES RÉSULTATS DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) AU TITRE DE 2025

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Thierry DOMINIQUE, a statué sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025. Le vote du CFU de 2025 dressé par Roger OLLIER, Maire avait été voté lors de la réunion du 03 mars 2026. Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter		171 981,13
Résultat de l'exercice		27 124,34
Excédent de fonctionnement reporté		144 856,79
Solde d'exécution de la section d'investissement	-	30 642,15
Solde d'exécution de l'exercice		56 941,39
Résultat antérieur reporté déficitaire	-	87 583,54
Solde des restes à réaliser de l'exercice		9 419,00
Besoin de financement à la section d'investissement	-	21 223,15

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	21 223,15
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1038)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	150 757,98

➤ VOTE DU BUDGET PRIMITIF AU TITRE DE 2026

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, approuve le budget général de l'exercice 2026, proposé par le Maire :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement

Lequel peut se résumer ainsi qu'il suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	393 169,98	237 807,00
Restes à réaliser de l'exercice précédent	0,00	0,00
Résultat de fonctionnement reporté	0,00	150 757,98
Total de la section de fonctionnement	393 169,98	393 169,98

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	130 200,00	151 423,15
Restes à réaliser de l'exercice précédent	0,00	9 419,00
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	30 642,15	0,00
Total de la section d'investissement	160 842,15	160 842,15
Total du budget	554 012,13	554 012,13

➤ LOGEMENT COMMUNAL

Suite à la parution de l'annonce dans le Comb'in, plusieurs personnes sont intéressées et l'ont visité.

Une demande de logement temporaire a été demandée par le curateur d'une administrée de la commune pour la loger le temps des travaux dans son logement qui doivent durer 3 à 4 semaines.

Le conseil donne son accord pour qu'un contrat temporaire soit signé pour ce dossier. Le logement sera de nouveau mis en location pour le 1^{er} juillet, une annonce sera déposée en ce sens sur le Comb'in et Illiwap.

➤ **MODIFICATION DES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE A COMPTER DU 1^{er} MAI**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée municipale de nouvelles conditions financières d'utilisation de la salle polyvalente, l'établissement d'un nouveau contrat et d'un règlement intérieur.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

FIXE les redevances d'utilisation de la salle polyvalente applicables à compter du 1^{er} Mai 2026, de la façon suivante :

Désignation	Tarif résidents	Tarif hors commune
Association (manifestation à but lucratif)	gratuit	100 €
Particuliers (manifestation privée)	100 €	200 €
Entreprises	gratuit	100 €
Cauton propreté - Remise au comptable public si le nettoyage n'est pas satisfaisant à l'état des lieux de sortie	200 €	200 €
Cauton forfaitaire remise au comptable public en cas de dégradations	300 €	300 €
Remplacement verre cassé : 2 €/verre Remplacement assiette cassée : 4 €/verre		

➤ **POINT SUR LES TRAVAUX**

- Volets roulants

Des devis ont été demandés aux entreprises LOPITAUX et PERRIN pour le changement des volets roulants de la salle des fêtes, des archives et du bureau des adjoints à l'étage de la mairie par des volets roulants solaires et la pose de ces mêmes volets solaires dans la salle du conseil où il n'y en a pas.

Le maire propose que ceux de la salle des fêtes soient changés par l'entreprise PERRIN de Saint-Eloy-les-Mines et ceux à l'étage de la mairie soit changés par l'entreprise LOPITAUX de Pionsat.

Le Conseil municipal accepte les devis des deux entreprises et donne son accord au maire de faire travailler les deux artisans si cela ne pose pas de problème.

Le Conseil demande également au maire de se renseigner sur la possibilité de déposer des demandes de subventions auprès du Conseil départemental du Puy-de-Dôme et de la Région.

- Église

Le maire est en attente des devis des deux entreprises.

- Fauchage de la voirie communale

M. Alain GIRAUDET, gérant de Combraille Services, a démarché le maire pour réaliser le fauchage de la voirie communale. A la demande du maire, il a proposé un devis de 740 €.

Le maire a demandé à M. Hervé MOIGNER qui réalise le fauchage de la voirie communale depuis 2016 sur la commune, un devis, ce dernier s'élève à 900 €. Il a augmenté suite à la hausse des carburants.

Le Conseil municipal a l'unanimité des membres présents ou représentés, choisit le devis présenté par M. Hervé MOIGNER.

- Achats divers

Le Maire informe l'assemblée que quelques achats ont été effectués pour réorganiser la mairie, 4 chaises ont été acquises pour le secrétariat et l'entrée de la mairie et un fauteuil pour le bureau du maire.

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

- Le Conseil réfléchit à équiper si possible le coin derrière le bar de la salle des fêtes.
- Le maire s'est rendu au rendez-vous « La Grande Tablée » organisé par la Communauté de communes pour les mairies dotées d'une cantine scolaire, étaient présents 6 ou 7 producteurs et le maire était le seul élu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 22 H 20



Le Maire,
Thierry DOMINIQUE

Le secrétaire de séance,
Vicky RATNIK